



CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

BAC PRO

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

ARRETE DU 27/04/2010

RNCP 5859

Certificateur : ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le constructeur en carrosserie réalise la construction et la transformation des carrosseries et des châssis des véhicules industriels, des véhicules légers, des véhicules de loisir, des utilitaires, des remorques et semi-remorques.

OBJECTIFS

- ✓ Préparer la fabrication et participer à la conception des produits.
- ✓ Réaliser les fabrications et les assemblages.
- ✓ Implanter et installer des équipements.
- ✓ Assurer la mise en conformité et finaliser l'intervention.

DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 3 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre.

La durée moyenne par année de formation est de 20 semaines au CFAM et de 27 semaines en entreprise.

Réduction de la durée à 2 ans pour les titulaires d'un CAP construction des carrosseries.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat l'apprentissage ou de professionnalisation. Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles.

Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.


La formation en entreprise est prise en compte.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : aucun pour une durée de trois ans.

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage (à partir de 15 ans sous condition d'avoir effectué une classe de 3ème).

Jeunes de 16 à 25 ans révolus pour un contrat de professionnalisation (à partir de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAM.

Effectif minimum : 8 – Effectif maximum : 16 par classe.

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAM.

Dates : Se renseigner auprès du CFAM.

CONTACTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

21, rue Joseph Cugnot

68200 Mulhouse

Accueil : 03 89 33 18 90

cfam@cm-alsace.fr

Secrétariat : Patricia CHARPIOT

03 89 33 18 94

pcharpiot@cm-alsace.fr


Responsable de pôle : Christophe TAGLANG


ctaglang@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :

developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'études
100 %	76 %	Chiffre disponible en 2025	52 %

« Source : Inserjeunes niveau national »

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Analyse d'un système technique.
- Préparation d'une production.
- Réalisation d'interventions en entreprise.
- Mesure contrôles, réception et mise en conformité d'un véhicule.
- Intervention de contrôle et mise en conformité de systèmes mettant en œuvre des énergies.
- Economie-gestion.
- Prévention-santé-environnement.

Possibilité de valider un, des ou tous les blocs de compétences.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

- Des examens blancs.
 - Des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).
- Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.

MODULES GENERAUX

- Mathématiques.
- Sciences physiques et chimiques.
- Français.
- Histoire-géographie et éducation civique.
- Langue vivante.
- Arts appliqués et cultures artistiques.
- Epreuve d'éducation physique et sportive.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : Yves Trotzier ©

Conditions générales de vente

